

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK



Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**

Rue Félicien Rops 37C bte 5

1070 Bruxelles

Tél & Fax 02/521.23.82

**Paraît uniquement sur notre site
le mercredi**

53-ème année

n° 06

21 septembre 2022



Le foot pour l'amusement en vrai amateur.

QUELQUES rappels :

BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION

TEL. UNIQUE pour la FTF

DENYS Betty 02 521.23.82

CONTACT MAIL UNIQUE ffasbl@fff.be

[Le GSM pour les résultats 0479/527.109 ne répondra pas.](tel:0479527109)



Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et Signé Club, Nom, Prénom, Poste (secrétaire, président, trésorier), n° licence.
Idem pour le courrier écrit.



DES COURS SONT PREVUS APRES LE 15 OCTOBRE 2022

Cela dépend des inscriptions auprès de la secrétaire

Tout membre affilié à un club peut s'inscrire au cours.

Le cours se donne sur 3 soirées et une soirée d'examen théorique. Si le candidat réussit il sera désigné pour 3 rencontres tests, s'il réussit il sera inclus dans le staff d'arbitre.

Les clubs doivent faire un effort pour trouver des arbitres, ils sont en diminution mais combien nécessaire pour notre championnat.

Merci à vous

BETTY DENYS

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022**.

Important ! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

CONSEIL ADMINISTRATION

CROSSING SCH. : licence à rentrer AYAOU ADEL 231084 né le 31/03/80 (**2èm RAPPEL**)

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de M. HARMATI

MEMBRES PRESENTS : DENYS, HEYLEN, VANDERVEKEN, , GIORGIO

EXCUSE : COQUELET, POLLET, GOEDGEZELSCHAP. MOUMNI

-Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

-INTERFEDERALE : x

-Rapport BENYOUSSEF match UNIREA-LA LOUVE D1 du 11/9-**CA :2CJ=1J**

-Nouveau club vétéran Vilvoorde city jouera à 12h00 au stade de Vilvoorde remplacera le bye en division3 dès le 02/10/22

-Rapport arbitre MOUMNI Y, match AMICII – UNIREA du 18/09 – **CA : 2 CJ = 1J**

-FC UNIREA en div.1 demande de remise le 9/10- **CA : non autorisé en D1**

- ASCS BELGIUM vétéran demande de remise pour le 23/10 ASCS BELGIUM-IGDIR 76 pour la coupe du monde de la paix : **CA : autorisé le match est remis.**

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°167- 3è AVIS

Tous les clubs ont reçu la note de frais adressée à leur secrétaire, n°167 qui a été envoyée le jeudi **08/09** par voie postale. Celle-ci devra être **payée**

AVANT le LUNDI 3 OCTOBRE.

(REGLER 3 JOURS AVANT AFIN D'ETRE SUR)

Vous pouvez régler en mettant une date de paiement afin de ne pas oublier

La preuve de paiement irréfutable devra être présentée ce même lundi entre 20h et 21h.

ATTENTION : aucune note de frais ne pourra être payée au siège de la fédération. Paiement uniquement sur le compte fédéral n° BE83 877-7979901-15. Dans la communication n'oubliez pas d'indiquer votre matricule et le nom du club. **Aucune excuse ne sera admise.**

Pour rappel perte de la rencontre suivante par forfait. SANS APPEL

LE CLUB QUI N'A PAS RECU SA NOTE LUNDI 12/9 AU PLUS TARD EST PRIE DE PRENDRE CONTACT AVEC LA SECRETAIRE FEDERALE DENYS BETTY 02/521.23.82

Tous les membres sont responsables des dettes du club.

En vert=payé

015 LA LOUVE - 027 CHARLEMAGNE - 037 CAD IXELLES - 100 MATKOPEN MG - 101 BELENENSES –
102 U. MAROLLES - 107 ANATOLIE - 111 VILA RÉAL -120 HELLAS - 159 SEZURENSE -162 RENAISSANCE -
168 OS LUSITANOS - 196 BEIRA ALTA - 202 CROSSING SCH. - 222 NEW TEAM CH - 224 FC SIMON'S - 228 FC
IGDIR 76 - 237 AMICII BXL - 241 BRUSSEL FAMILY - 247 MÉDINA CITY - 249 ULTRAS BRUSSEL –
252 GENKIDAMA - 254 BELGIUM FC - 256 PICNIC MOL FPL - 262 ASCS BELGIUM MDM - 264 NAHDA 96 –
266 SUCEAVA FC - 267 MAGHREB UNITED - 268 TUNISIA SP -269 RUMELI - 270 FC UNIREA -
271 ANDERLECHT CITY - 272 MARHABA SOLIDARITY BXL-

Tous les membres, **DELEGUES FEDERAUX, ARBITRES, COMITE DE CLUB, DELEGUES DE CLUBS, JOUEURS** doivent faire valider chaque saison leur licence officielle, sans cela il ne peut participer à aucune activité de la fédération, **et ne sera pas couvert par l'assurance.**

ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception, il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer ainsi qu'un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

LICENCE VALIDEE NON RETIRE : x

COMMANDES DES CLUBS :

Licences (10) : 273 VILVOORDE CITY (30)

Carnet arbitrage : 273 VILVOORDE CITY

R.O.I. : 273 VILVOORDE CITY

JOUEURS REQUALIFIES ROYALE F.T.F. : néant

ASSURANCE RAPPEL DE LA PROCEDURE

-Une déclaration d'accident doit être remise au responsable fédérale Claudine POLLET dans les 5 jours qui suivent le sinistre. A celle-ci est jointe **OBLIGATOIREMENT** la licence fédérale du joueur blessé, avec le certificat médical.

-Le joueur sinistré est à nouveau autorisé à reprendre la pratique du football moyennant la remise d'un certificat médical de guérison, ou la remise d'un document écrit de la main du sinistré qui se déclare guéri de son accident.

La licence fédérale du joueur est alors restituée au club.

-**Toutes les notes de frais doivent d'abord être payées par le sinistré.** Ensuite il doit faire intervenir son organisme mutuel et demander une quittance pour le solde restant à sa charge et envoyer le tout à l'assurance.



La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE ATTENTION SEUL LE CERTIFICAT MEDICAL DU DOCUMENT D'ACCIDENT EST CORRECT (PAGE 4).

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception d'Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : X

Numéro de dossier transmis : X

Certificat de guérison ou attestation : x

CARTE FEDERALE RECU 1e 19/09 :

190922H049 ROBERTO CARLOS DAMIM

OS LUSITANOS

VALABLE

12/12/22

MODIFICATION AU CALENDRIER

CHAQUE CLUB EST REONSABLE DE SON CALENDRIER

C'EST AU CLUB DE PREVENIR LE RESPONSABLE DE SON TERRAIN DE SES RENCONTRES AINSI QUE DE LA COUPE QUI A PARU

D2 – supprimer le 23/10 ASCS BELGIUM-IGDIR 76 remis à une date ultérieure

D3 – Ajouter en division 3 VILVOORDE CITY remplace le bye à partir du 02/10

Match à 12h00 terrain : Stadion "Drie Fonteinen", Brusselsesteenweg 73, 1800 Vilvoorde

****TERRAIN SYNTHETIQUE****

CARTES JAUNES JOURNEE DU 11/09/2022

DIVISION 1

BXL FAMILY :EL MORABET OUADIF 279006-EL MESSAOUDI MOHAMED 279010-CHAIB YOUSFI YASSIR 279047-**BEIRA ALTA** :GOMES SOARES ARTHUR 295131-DE ALMEIDA COSTA PATRICK 295165-**SUCEAVA** :GRECU DOREL 243101-**CAD IXELLES** :DA SILVA JULIO 248656-DA SILVA FERNANDO 248633-CASSIANO GLAYDSON 248620-**ULTRAS BXL** :OLARIU RARES 230050-SISCANU DIMITRIE 230071-**SEZURENSE** :DA COSTA LOPES GABRIEL 275205-DE SOUSA DE ALMEIDA LUKA 275159-CORREIA CARLOS 275216- **UNIREA** : FOLEANU DANIEL 278005-MADEAR LAURENTIU 278013-CHITU GABRIEL 272003-BOTNARU TUDOR 278012-
LA LOUVE :PEASE CHARLES 2141087-VILLAGRACIA ARIELLE 214938-ACHARKI MEHDI 214999-BERTIN JEREMY 214956-

DIVISION 2

IGDIR 76 : KARACA AHMET 340100-PAHNA ORUC 340106-**BELGIUM** :DHALFA HICHAM 271008-EL HIRACH REDOUANE 271121-MEDDAH ILIAS 271130-**BELENENSES** :BARBOSA PEREIRA WASHINGTON 269621-DOS SANTOS JOAO 269560-**RENAISSANCE** :ECH-CHAIR HAMMADI MOHAMMED 281180-

DIVISION 3

SUCEAVA :RASCU RUSLAN 243066-BURSUC GEORGE 243068-**ANATOLIE 95** :KAHYA EDIZ 263333-**SIMON'S** :ZAPATA PANIAGUA JOHN 300129-**MARABA SB** :EL GHOUL SAMIR 233011-
NAHDA 96 :KHADRI RACHID 241009-**LA LOUVE** :DEVALLEE LAURENT 214847-

DEUX JAUNES MEME RENCONTRE :

X

CARTE ROUGE :

D1 : LA LOUVE : VILLAGRACIA ARIELLE 214938

FEUILLES D'ARBITRAGE REMISE TARDIVEMENT A L'ARBITRE :

ANDERLECHT CITY 12H45-MATKOPEN 14H50

FEUILLES D'ARBITRAGE INCOMPLETES OU ERRONEES :

CAD IXELLES1 (1)-UNIREA (1)-ANDERLECHT CITY (1)-IGDIR 76 (1)-BELENENSES (1)-RENAISSANCE (1)-ASCS BELGIUM2 (2)-MATKOPEN (1)-CROSSING SCH.(2)-OS LUSITANOS (1)-

BOITE DE SECOURS NON PRESENTEE : UNIREA -

PHARMACIE INCOMPLETE :x

SUSPENDU DE LA JOURNEE 25/09/22

AMICII:

ILIE SORIN 220111 08/05/22

CAD IXELLES :

GUSTAVO ARAUJO 248580 05/12/21

DA SILVA NETO JOSE 248540

LA LOUVE :

DE PREZ OLIVIER 214939 20/02/22

SUCEAVA :

BALAJ DANIEL 243049 21/11/21

BELENENSES :

RODRIGUES DIOGO 269571 26/09/21

MACIMENTO DENIS 269603

RODRIGUES MARQUES DIOGO 269571

CHARLEMAGNE :

AYDIN GABRIEL 234348

CROSSINF SCH. :

CHAIB YOUSFI HAMZA 231103 14/11/21

IGDIR76:

GALELI HACI MEHMET 2400745 (DELEGUE)

VILA REAL :

GUERRA JOSE 280551

MACEDO LOUREIRO ANGELO 280571

OS LUSITANOS :

LOPES CASTRO AMILCAR 289281 03/04/22

MEDINA CITY :

CHAKROUN IMAD 228058

EL AMRAOUI MORAD 228019

**Suspension pour 2ème carte jaune reçu le 11/09/22 : Nom Prénom +Licence date 1^{er} carte jaune.
Pas de date = 2 cartes même rencontre.
SAUF AVIS CONTRAIRE date de suspensions le 02/10/22 (suivant le calendrier de l'équipe concernée)**

BXL FAMILY :CHAIB YOUSFI YASSIR 279047 04/09/22

CAD IXELLES :CASSIANO GLAYDSON 248620 06/02/22

LA LOUVE :VILLAGRACIA ARIELLE 214938 19/09/21

SEZURENSE :

DA COSTA LOPES GABRIEL 275205 – 23/01/22

SUCEAVEA :

GRECU GHEORGHE DOREL 243101 – 04/09/22

ULTRAS BXL :OLARIU RARES 230050 16/01/22- SISCANU DIMITRIE 230071 04/09/22

BELENENSES :BARBOSA PEREIRA WASHINGTON 269621 04/09/22-DOS SANTOS JOAO 269560 30/01/22

BELGIUM :DHALFA HICHAM 271008 04/09/22-EL HIRACH REDOUANE 271121 14/11/21-MEDDAH ILIAS 271130 08/05/22

IGDIR 76 :KARACA AHMET 340100 05/12/21

ANATOLIE 95 :KAHYA EDIZ 263333 12/09/21

MARABA SB :EL GHOUL SAMIR 233011 16/01/22

NAHDA 96 :KHADRI RACHID 241009 19/12/21

ON RIGOLE UN PEU

Le curé demande :

-Combien y a-t-il de sacrements ?

Un garçon se lève et répond :

-Il n'y en a plus.

Et pourquoi donc ?

-Ma grand-mère a reçu les derniers !

Ma femme s'est assise sur le divan pendant que je zappais avec la télécommande, elle m'a demandé : qu'est-ce qu'il y a sur la télé ? J'ai répondu : de la poussière.

Et la dispute a commencé...

Monsieur le curé, je me pose une question dit un petit garçon :

-Qu'est-ce qu'elle faisait comme métier, la vierge Marie ?

-Elle était mère de famille, mon petit, pourquoi ?

-Alors pourquoi a-t-elle mis Jésus à la crèche, comme mon frère et moi ?

La tondeuse à gazon est tombée en panne, ma femme n'arrêtait pas de me demander de la réparer.

Mais j'avais toujours autre chose à faire : laver ma voiture, le golf, les copains...

Un jour, pour me culpabiliser, elle s'est assise sur la pelouse et s'est mise à couper l'herbe avec des petits ciseaux de couture. Alors j'ai pris une brosse à dents et je lui ai dit : quand tu auras fini de couper la pelouse, tu pourras balayer l'entrée ?

Et la dispute a commencé...Eh oui, elles se fâchent pour un rien ! Allez les comprendre.

DESIGNATION DES ARBITRES

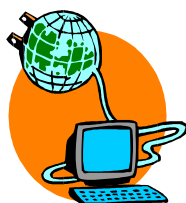


Les arbitres doivent avoir une licence validée, à défaut l'amende au club pour manquement est appliquée.

Rencontres du dimanche	Arbitres
<p>COUPE RENE VANDENBROECK (Pré qualification) 25/09/22</p>	
<p>SENIORS</p>	
1- 13h00 BEIRA ALTA-CAD IXELLES	EL HAMOUTI
2- 15h00 GENKIDAMA-SUCEAVA	TAOUFIK
3- 13h00 FC UNIREA-PICNIC MOL FP	ACACIO
4- 13h00 ULTRAS BX-ASCS BELGIUM	CHAHBOUNE-S(2)
5- 15h15 SEZURENSE-ANDERLECHT CITY	BEN SALEM
6- 14h15 LA LOUVE-FC RUMELI	BENYOUSSEF
7- 13h00 BXL FAMILY-AMICII BXL	ZIANE
<p>REPECHAGE DE 1 EQUIPE DANS LES PERDANTS POUR REVENIR A 8</p>	
<p>VETERANS</p>	
1- 13h30 ANATOLIE 95-IGDIR 76	MELHAOUI (2)
2- 11h15 CHARLEMAGNE-MARHABA SOLIDARITY BXL	CHAHBOUNE-S(2)
3- 13h00 MEDINA CITY-BELENENSES	MESBAHI
4- 13h30 HELLAS-OS LUSITANOS	JAMEL
5- 13h00 SUCEAVA-ASCS BELGIUM MDM	SBAISIDI (2)
6- 13h00 RENAISSANCE-VILA REAL	FULVO
7- 13h15 NAHDA-CAD IXELLES	MOUMNI-Y
8- **** BYE-SIMON'S	X
9- 11h15 FC BELGIUM-LA LOUVE	SBAISIDI (2)
10- 15h00 MATKOPEN-TUNISIA SP	MELHAOUI (2)
11- 13h00 U.MAROLLES-CROSSING SCH	ERRACHIDI
12- 15h30 NEW TEAM CHICAGO-MAGHREB UNITED	MICHEL H
<p>REPECHAGE DE 4 EQUIPES DANS LES PERDANTS POUR REVENIR A 16</p>	
<p>RAPPEL : En cas d'égalité, procédure obligatoire des 5 tirs aux buts afin de départager les équipes</p>	
<p>ATTENTION : Vérifiez et prévenez votre responsable du terrain</p>	

Désistement arbitres : Président/sélectionneur MOUMNI MOHAMED Tél. 0476/781 839

SITE INTERNET DE LA FEDERATION



L'adresse du site Internet de la fédération est <https://FTF.be>, la vie de la fédération y est soigneusement mise à jour, une visite de votre part s'impose. Chaque dimanche soir à partir de 20H00 les résultats et classements.

DESIGNATION DES ARBITRES

Rencontres du dimanche			Arbitres
02/10/22			
Division 1-Senior			
14h15	LA LOUVE	ULTRAS BRUSSEL	. EL HAMOUTI (2)
15h15	SEZURENSE	GENKIDAMA	. CHAHBOUNE-S
13h15	FC RUMELI	BXL FAMILY CLUB	. MELHAOUI
13h00	ANDERLECHT CITY	FC UNIREA	. TAOUFIK
13h00	PICNIK MOL FP	AMICII BXL	. FULVO
13h00	BEIRA ALTA	CAD IXELLES	. BENYOUSSEF
13h00	SUCEAVA FC	ASCS BELGIUM MDM	. ACACIO (2)
Division 2-Vet			
11h15	CHARLEMAGNE	MATKOPEN MG	. ACACIO (2)
13h15	BELENENSES	RENAISSANCE	. JAMEL
13h00	MAGHREB UNITED	U.MAROLLES	. HASSAN
12h30	CROSSING SCH	ASCS BELGIUM MDM	. MOUMNI-Y (2)
14h00	IGDIR 76	BELGIUM	. MOUMNI-Y (2)
13h00	VILA REAL	MEW TEAM CH	. SBAISIDI
Division 3-Vet			
12h30	LA LOUVE	TUNISIA SPORT	. EL HAMOUTI (2)
13h30	HELLAS	SUCEAVA FC	. ERRACHIDI
13h00	OS LUSITANOS	NAHDA 96	. ZIANE
15h00	MARHABA S.B	CAD IXELLES	. BEN SALEM
13h00	MEDINA CITY	ANATOLIE 95	MOMO
12h00	VILVOORDE CITY	SIMON'S	. HALLAL

RESULTATS NON COMMUNIQUE

11/09 ASCS BELGIUM 18H21

ROYALE FTF asbl
CLASSEMENTS OFFICIEL 2022-2023

ROYALE FTF D1

3 ^{ème} Journée du 18/09/2022			
ENT LA LOUVE	4	2	GENKIDAMA
CAD IXELLES	4	1	FC SEZURENSE
ULTRAS BXL	F	1	FC SUCEAVA
ASCS BELGIUM	2	3	FC BEIRA ALTA
BXL FAMILY CLUB	1	1	PICNIC MOL FP
FC AMICII BXL	4	2	FC UNIREA
ANDERLECHT CITY	11	1	FC RUMELI

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	CAD IXELLES	9	3	3	0	0	13	2	11
2	ENT LA LOUVE	9	3	3	0	0	10	5	5
3	FC AMICII BXL	7	3	2	1	0	14	4	10
4	GENKIDAMA	6	3	2	0	1	21	6	15
5	FC BEIRA ALTA	6	3	2	0	1	8	11	-3
6	ANDERLECHT CITY	4	3	1	1	1	16	8	8
7	PICNIC MOL FP	4	3	1	1	1	11	8	3
8	FC SUCEAVA	4	3	1	1	1	4	5	-1
9	FC UNIREA	3	3	1	0	2	13	7	6
10	ULTRAS BXL	3	3	1	0	2	7	6	1
11	BXL FAMILY CLUB	2	3	0	2	1	5	9	-4
12	FC SEZURENSE	1	3	0	1	2	5	14	-9
13	ASCS BELGIUM	1	3	0	1	2	6	16	-10
14	FC RUMELI	0	3	0	0	3	4	36	-32